

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738

JEUDI 9 JUIN 2011 | www.arcinfo.ch | N° 132 | CHF 2.50/€ 1.60 | J.A. - 2002 NEUCHÂTEL

Gabriella Wennubst publie un nouveau livre.

Le mobbing, ça ne paie pas

Un inspecteur du travail s'était suicidé à Paris la veille même du jour où l'avocate chaux-de-fontaine Gabriella Wennubst donnait, à Paris aussi, une conférence sur son ouvrage «Mobbing. Le harcèlement en entreprise: victoire ou défaite de l'employeur?» «En France, ils étaient traumatisés. Quelques jours plus tôt, un syndicaliste s'était immolé devant France Télécom», explique cette spécialiste du mobbing qui fait autorité en la matière.

Elle avait publié en 2008 «Mobbing. Le harcèlement psychologique analysé sur le lieu du travail». Son nouvel ouvrage reprend le thème de manière encore plus fouillée. C'est un livre tout public, destiné notamment aux employés bien sûr, mais aussi aux employeurs. A l'issue de sa conférence à Paris, un auditeur, responsable d'une boîte chargée de «dégraisser» était venu lui dire: «Vous ne vous rendez pas compte! Si on ne veut pas de faillites d'entreprises, il faut en passer par là!» Gabriella Wennubst lui avait expliqué que «la santé au travail, le respect de la personnalité du tra-



Pour Gabriella Wennubst, la plupart des dossiers de mobbing pourraient être résolus par un vrai dialogue... RICHARD LEUENBERGER

vailleux, sont à long terme bénéfiques pour l'entreprise», y compris du point de vue économique. Cela dit, «les travailleurs ne sont pas en dehors des réalités. Si la situation économique est précaire, ils savent qu'il y aura des charrettes. C'est dans l'ordre des choses. Mais ce qui n'est pas dans l'ordre des choses, c'est être licencié après avoir été victime de discrédit, d'accusations infondées, d'attaques personnelles. Là, on entre dans la souffrance, avec un sentiment d'injustice, de

rage, d'impuissance. On entre dans la désespérance. Evitons cette souffrance-là, c'est du gaspillage!»

Gabriella Wennubst plaide pour que soit créé un vrai lien de collaboration positive, un vrai dialogue où chaque partie reste à sa place, garde ses prérogatives, ses droits et ses devoirs. Ce livre permet de cibler précisément ce qu'est le mobbing. «Il faut que tous les intervenants, employé, employeur, médecin, avocat, juge, fassent référence à un langage commun, sinon c'est la pagaille». Du reste, ses clients, qui auparavant lui disaient: «Je suis victime de mobbing» sont devenus plus prudents. Ils disent: «Je suis en situation de souffrance, que peut-on faire?» Toujours est-il que «cela reste énorme, cette souffrance au travail, et cela se chiffre en milliards, congés maladie, assurance invalidité...»

Or, «en dix ans d'expérience, j'ai examiné des tonnes de dossiers et je suis persuadée que les 80% de ces dossiers auraient pu être résolus par un vrai dialogue, une vraie collaboration. C'est une conviction».